

# **Essai : la violence dans les M.E.C.S**

## Table des matières

<b>Introduction.....</b>	<b>3</b>
<b>Problématique.....</b>	<b>4</b>
<b>Méthodologie .....</b>	<b>5</b>
<b>Analyse des informations.....</b>	<b>7</b>
<b>Conclusion. ....</b>	<b>35</b>
<b>Journal : .....</b>	<b>35</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>36</b>
<b>Annexes.....</b>	<b>36</b>

## Introduction.

Ce travail a été effectué par cinq élèves de première année d'études ME-ES. Aucune directive ne nous a été donnée quant au choix du thème. C'est donc librement que les participants se sont sentis attirés par une réflexion sur la violence. Cependant les motivations pour ce choix n'ont pas été identiques pour tous les membres puisque pour certains il s'agissait de globalement comprendre la violence au sens large présente dans les structures où ils évoluaient, pour d'autres découvrir une violence que, de nos jours, les médias banalisent et enfin pour les derniers travailler sur leurs propres représentations de cette violence.

Après une concertation des membres du groupe dont le but était de définir de manière plus précise le champ de notre étude sur la violence nous avons décidé de nous focaliser sur les phénomènes de violence verbale et physique chez les jeunes des M.E.C.S et d'émettre des hypothèses quant à la question suivante :

**Quels liens peuvent-ils exister entre la violence physique et verbale et l'environnement psychosocial chez les jeunes placés en maisons d'enfants à caractère social.**

Il s'agit donc de la violence interpersonnelle dans un milieu institutionnel<sup>1</sup>. Les résultats de nos investigations ont été à la hauteur de nos attentes, riches en éléments qualitatifs ainsi qu'en matière réflexive qui ont donc généré des questionnements quant à notre futur métier. Nous remercions ici les personnes qui par leur participation active nous ont aidé à construire et à structurer notre dossier. Néanmoins, nous avons toujours à l'esprit que l'objectivité n'existe pas tout simplement parce que la violence est aussi affaire de perception.

Ainsi nous avons retenu la définition de la violence par l'OMS en 2002 qui recouvre la violence physique, verbale, psychologique et sexuelle : *la menace ou l'utilisation intentionnelle de la force physique ou du pouvoir contre soi même ou contre autrui, contre un*

---

<sup>1</sup> Autres champs de la violence : la violence collective par un état politique par exemple ou symbolique. Cf P. BOURDIEU.

*groupe ou une communauté qui entraîne ou risque d'entraîner un traumatisme ou un décès, des dommages psychologiques un mal développement ou des privations.*

Sont donc inclus les actes contraires à la loi et ceux contraires à la norme c'est à dire les actes d'incivilité définis comme des atteintes au code de bonne conduite même si la définition du code de bonne conduite n'existe pas.

## Problématique

Il n'est pas un jour sans que le ON (les médias) se fasse écho d'actes de violence physiques mettant en cause de manière quasi systématique des jeunes individus dans un environnement urbain ou périurbain. On relate vite des faits que l'on explique tout aussi brièvement par la "résolution" de rivalités futiles entre bandes antagonistes. En revanche, on n'abordera pas le contexte psychologique et encore moins le contexte social qui pourraient expliquer le passage à l'acte de ces individus. On sacrifie le pourquoi au comment dans un but purement commercial. N'est pas abordée non plus la violence verbale peut être parce qu'elle ne tue pas immédiatement et ne rapporte donc pas aux médias. Peut-être que le fait d'évoquer la violence dans le détail c'est à dire chercher à comprendre sa genèse apparaît pour les médias et leur tutelle gouvernementale comme la violation d'un tabou qui pourrait provoquer un regain d'hostilités des jeunes. Un gouvernement au plus bas dans les sondages peut-il se permettre d'avouer son impuissance face à un sujet politiquement sensible ? Pourtant en 2014 le premier ministre a déclaré « notre société est traversée par la violence » et annoncé une hausse d'insécurité des citoyens. Quant on sait que les statistiques (quelles qu'elles soient d'ailleurs) sont issues d'outils et de techniques évoluant sans cesse au gré de ce que les médias veulent leur faire dire, il est impossible de quantifier et de qualifier avec précision la courbe représentant les phénomènes de violence. Pas plus que n'est abordée par le ON le phénomène de violence dans les institutions sociales et médico-sociales. Or il suffit de faire des recherches sur la toile où foisonnent des articles et chroniques sur ce sujet et de questionner les travailleurs sociaux qui y évoluent pour constater que lesdites institutions connaissent aussi ce phénomène. Parmi les institutions citées, les MECS semblent être, d'après le nombre d'articles trouvés, les environnements les plus propices aux passages à l'acte. Pour autant, le quidam interrogé dans la rue, après qu'on lui ai explicité l'acronyme et la finalité des MECS tend vers le préjugé : « oui, il doit y avoir de la violence vu les "locataires" de ce type de maison ».

Rousseau disait : « *la raison, le jugement, viennent lentement, les préjugés accourent en foule<sup>2</sup>* ».

Est-ce la configuration de ces structures qui les favorise et en font un vecteur de violence ? Supprimons dans ce cas les dites structures ou raisonnablement voire courageusement allons-nous chercher plus avant dans les méandres et les non-dits du contexte psychosocial ?

Jouer le jeu de la dramatisation n'est pas notre propos. Néanmoins, ici, nous ne pouvons pas accepter la banalisation de la violence, ce refus de penser même si, reconnaissons-le, des avancées considérables en terme de soutien aux victimes ont été initiées ces dernières années.

*Tout se prépare à l'enfance, tout se joue à l'adolescence<sup>3</sup>.*

### *De la colère à la violence :*

Il nous semble tout d'abord utile de distinguer la violence de la colère. La colère n'est pas un comportement. La colère est normale et permise, c'est une forme d'émotion qui nous indique que quelque chose ne va pas, que quelque chose ne nous convient pas. La colère est le carburant de nos motivations pour le changement. Il faut trouver des façons de la gérer car son expression par la violence, défaut de maîtrise de l'impulsivité, est considérée comme un trouble de la socialisation et donc un comportement non conforme à ce que la société attend de l'individu. Elle est répréhensible par la loi sauf si elle est auto-infligée. Mais sous l'angle psychologique, ne faudrait-il pas voir la violence comme un symptôme, un appel à l'aide plutôt que comme une anomalie ?

## **Méthodologie**

### *Recherche documentaire :*

Nous sommes intéressés aux articles relatifs à la violence physique et verbale que nous avons consultés sur Internet. Nos recherches ont d'abord été très larges en commençant par des mots-clés basiques tels que "violence, jeunes" puis nous les avons affinés nos en précisant "MECS, foyers, école, famille.." Nous avons également pris en compte des sites francophones (Canadiens). Notre but était d'élargir au maximum nos connaissances quant aux différentes manières d'aborder la violence dans ses prémisses, ses crises donc les actes en résultant, mais aussi dans la gestion de sa résolution ainsi que des mesures répressives et/ou éducatives post-crisis.

---

<sup>2</sup> JJ. ROUSSEAU, *Emile ou de l'éducation*.

<sup>3</sup> D. SETTELEN, *Approche psycho dynamique des violences à l'adolescence*.

De ce fait, nos lectures ont été nombreuses et variées puisqu'il nous a semblé intéressant de comparer les différentes approches de la notion de violence en regard de la justice, des institutions de la protection de l'enfance, de psychologues et psychosociologues..... De même, nous ne nous sommes pas focalisés sur un seul type de support en particulier mais au contraire nous avons consulté les articles de revues, les comptes rendus de colloques, les textes de loi etc...

Cependant, nous nous sommes au début accordés pour inclure dans la violence verbale les actes qui regroupent insultes, reproches, menaces et dans la violence physique les actes qui portent atteinte à l'intégrité physique tels que les coups et autres atteintes tels que les dégradations de matériel. En revanche, nous n'avons pas retenu la violence auto infligée qui selon nous ouvre un autre débat.

Nous nous sommes également interrogés sur la notion de violence versus celle de l'agressivité. Nous avons retenu de nos lectures que la violence verbale était surtout le ressenti de la victime mais que l'action qui amène ce ressenti tenait de l'agressivité.

#### *Entretiens :*

Nos entretiens exploratoires avec des professionnels du milieu médical et social à l'aide d'un questionnaire ouvert nous ont permis de dégager des thématiques et de nous accorder sur celles qui revenaient le plus souvent dans ces entretiens. Nous en avons isolé sept (cf annexe). Notre panel a été circonscrit à nos lieux de stages et à nos connaissances. Ainsi nos interlocuteurs ont été majoritairement des éducateurs spécialisés, des moniteurs-éducateurs et des psychologues. Nous avons également interrogé "l'homme de la rue " pour recueillir sa perception globale quant au phénomène de violence dans les MECS. Cette dernière investigation a été réalisée plutôt par curiosité que par une réelle volonté de prendre en compte sa perception.

A l'issue de cette première phase exploratoire, nous avons construit un deuxième questionnaire que nous avons représenté à nos premiers interlocuteurs. Cette deuxième phase nous a permis d'investiguer plus avant dans les thématiques mis en exergue lors de la première phase (cf annexe).

Enfin, nous nous sommes appuyés sur les concepts dispensés lors des cours pour faire des hypothèses.

## Analyse des informations.

**De nos recherches documentaires et de nos entretiens, nous avons dégagé quatre thématiques que nous avons chacune développées. Le contexte psycho-social étant tellement riche et les frontières tellement floues qu'il nous a été difficile de ne pas empiéter sur chacune des parties. Après réflexion, nous avons assumé ces chevauchements car ils présentent un intérêt : Celui de la perception de chacun d'entre nous sur un sujet commun. Fallait-il que nous nous censurions sur le fond et sur la forme ?**

### *La violence comme reproduction du modèle familial.*

Nous prenons donc bien comme origine le cadre du groupe de filiation et non celui d'affiliation même ce dernier agit en relais du premier.

L'enfant en tant qu'individu, entité psycho-sociale sera donc considéré dans ses relations à l'intérieur de la sphère familiale puis dans une organisation. Gardons à l'esprit que l'enfant ou l'adolescent est un être en devenir, un sujet en formation.

### La sphère familiale en 2015 :

Le premier espace de socialisation est la famille. Or, la famille d'aujourd'hui s'inscrit dans un faisceau de relations multiples qui entraîne parfois des contradictions dans les approches relationnelles et ainsi dans la définition précise de ses cadres éducatifs.

Au delà de ces échanges, dans certains cas, la famille peut être confrontée à la violence économique c'est à dire aux réalités d'une situation socio-économique désastreuse née majoritairement d'inégalités sociales, de phénomènes migratoires entraînant des coexistences souvent délicates de cultures différentes qui en font un espace à l'équilibre social et affectif précaire dans une recherche individuelle constante de plaisirs immédiats.

L'accumulation de difficultés sociales et économiques (chômage, discrimination, inaccessibilité à des biens de consommation courante) n'est pas étrangère à certaines formes de violence des jeunes. Mais, les conditions socio-économiques défavorables ne sont pas à elles seules déterminantes dans le processus de la violence. Autrement dit, tous les "pauvres" ne sont pas violents. Or aujourd'hui la liaison famille dévalorisée/délinquance des jeunes est facile. Aussi facile que la tendance actuelle des adultes à évacuer ce problème sur la classe des jeunes de façon tout ont fait abusive. Ces familles sont souvent marginalisées par l'échec de leur trajectoire car la société fonctionne sur une réussite rectiligne.

Quant aux enfants des familles aisées ils ont des repères de socialisations flous car leurs parents sont trop absorbés par leur travail. Les jeunes sont abandonnés à eux-mêmes, abandon synonyme de solitude.

La famille soumise à l'économie, à la technique, à la consommation à outrance s'inscrit dans la société elle-même inscrite dans un monde violent qui condamne les peuples, les groupes sociaux et des individus à être quantité négligeable.

La famille est donc vulnérable dans la transformation de son modèle. B. CYRULNIK psychiatre français dans une conférence donnée à Lausanne en 2007 précise que « *La tyrannie de la consommation reste à l'origine de l'effondrement de nos systèmes de valeurs* ». HARTMUT ROSA, sociologue allemand, dans un article du journal Le Monde daté du 29/08/2010 dénonce la course effrénée après le temps qui annihile notre pensée et notre capacité de réflexion. On comprend dans ces conditions que pour certains parents il serait plus facile de céder dans l'instant aux demandes et/ou comportements de l'enfant plutôt que de maintenir les exigences des règles posées contribuant ainsi au délitement des valeurs de la société. Hyper modernité quand tu nous tiens !

Un autre facteur pouvant être pris en compte est la qualité de la gouvernance de notre pays. D'aucuns s'élèvent actuellement pour dénoncer le laxisme de la justice à l'égard des délinquants de tous âges ainsi que des lois d'éducation et de protection sociale qui d'après eux sont synonymes d'argent facile et d'enrichissement rapide favorisant les conduites délictueuses. Il est vrai que certains discours montrent qu'il est nécessaire que le jeune fasse l'apprentissage des limites par lui-même. Encore faut-il que ces limites existent, qu'elles soient énoncées et bien sûr que le jeune en soit en quête. C'est l'un des paradoxe de notre société aujourd'hui : demander à l'adolescent de respecter des limites alors que ladite société et l'entreprise encouragent nos contemporains à les dépasser.

L'absence de reprise éducative par la démission des parents sur des actes posés "hors limites" ne permet pas au jeune de s'interroger sur son attitude et de penser ses motivations. De plus en plus de parents autorisent aujourd'hui les conduites "borderline". Naguère le garde-fou était placé bien plus en amont.

On pourrait déduire de cette courte analyse que la sphère familiale actuelle serait propice à un développement des actes de violence physique et verbale lorsqu'elle subit des perturbations dans sa dynamique. Sont particulièrement sous les feux les familles monoparentales, les familles recomposées, les familles défavorisées. Les actes de violence d'après les professionnels que nous avons interrogés, seraient multi relationnels et multi directionnels : parents vers parents, parents vers enfants, enfants vers parents, enfants vers enfants.

## Et les jeunes dans ce milieu ?

La jeunesse du 21<sup>ème</sup> siècle dans cette époque d'hypermoderne est soumise à un éventail de choix de conduite et de penser dans un espace fait de négociations, de non-dits, de souffrance qui leur apparaît peu réceptif à leurs peurs. Si cette jeunesse n'a pas des bases psychiques intrinsèques solides et ne bénéficie pas d'une assistance soutenue dans les apprentissages comme la transmission des valeurs judéo-chrétienne de la société occidentale, elle peut rapidement basculer dans des dérives comportementales qui seraient au contraire pourtant conformes aux valeurs du contexte social et familial.

Cette jeunesse est d'autant plus fragile et vulnérable à l'adolescence, période durant laquelle le corps est un moyen d'expression des conflits et des modes relationnels. Le sujet subi les impacts de la puberté dans ses aspects psychologiques et affectifs dans son rapport à lui et aux autres.

Les jeunes porteurs d'espoir de la société deviennent une source d'inquiétude générale d'autant plus que la violence a un caractère souvent spectaculaire et ses motivations pour le quidam de la société sont souvent floues.

Dire que les jeunes trainent derrière eux un handicap social, il n'y a qu'un pas !

## Les compositions parentales en cause : (Cf. résultat de notre deuxième enquête en annexe)

On retrouve la violence dans les conflits conjugaux face auxquels les enfants sont témoins. Un article (non daté) sur le site internet de la Gendarmerie Royale du Canada rapporte que : Le fait d'être témoin de violence familiale est aussi nocif que de l'avoir vécue directement. Souvent, les parents croient avoir protégé leurs enfants contre la violence conjugale, mais les recherches montrent que les enfants voient ou entendent de nombreux incidents de violence. Les enfants qui sont témoins de violence familiale souffrent des mêmes conséquences que ceux qui ont été directement victimes de violence. En d'autres termes, un enfant qui est témoin de violence conjugale vit une forme de mauvais traitement des enfants<sup>4</sup>.

Etre témoin de violence conjugale peut entraîner chez les enfants l'apparition d'une mémoire traumatique induisant parfois des comportements auto-agressifs. (M. SALMONA, psychiatre, psychothérapeute). Néanmoins il faut se garder d'appliquer le modèle de la Physique à la vie. Une cause ne provoque pas un effet toute une vie.

---

<sup>4</sup> Site internet de la Gendarmerie Royale du Canada.

Ces violences se retrouvent aussi dans les relations parents vers enfants emprunts d'autoritarisme, de pratiques punitives, de chantage, de laxisme, d'isolement ou encore d'incohérence. Dans ces familles, l'enfant ne pourra y faire l'apprentissage de la vie, mais plutôt celui de la survie. Les relations ci-dessus seront d'autant plus "pathologiques" si elles sont alimentées par des abus de substances psychoactives de la part des parents. Elles existent également dans les relations de la fratrie entre elle par jalousie principalement et dans lesquelles les parents sont spectateurs soit parce qu'ils sont frappés de sidération soit parce qu'ils ont peur que d'être les prochaines victimes.

Les familles recomposées seraient-elles plus propices à générer de la violence ? Les jeux relationnels sont souvent à risques surtout lorsque chaque membre du couple a déjà un ou plusieurs enfants d'une première union. Le regard porté par le nouveau conjoint sur l'éducation de ses enfants, la manière de faire usage de son autorité peu parfois nourrir l'anxiété, les angoisses chez les enfants qui peuvent employer des stratégies de rejet allant de la simple révolte à l'agressivité, débouchant ainsi sur de la violence potentielle.

D'après des études statistiques menées par l'AHA (American Human Association<sup>5</sup>), un enfant de moins de 3 ans vivant avec un parent génétique et un beau parent à sept fois plus de risques de subir des violences qu'un enfant vivant avec ses deux parents biologiques. Des conflits d'intérêts "affectifs" pourraient avoir lieu dans la mesure où l'enfant peut être perturbé par la présence d'un beau parent qu'il juge trop envahissant et "kidnappeur d'amour" de son parent génétique. Il en va de même pour l'adulte tiers qui délaissé, frustré pourrait être amené à passer à l'acte.

#### Focus sur la violence des enfants envers les parents :

Selon des enquêtes récentes faites au Pays-Bas, aux Etats Unis, au Canada ces violences sont faites par des enfants de 12 à 23 ans. Un dossier sur dix de violence relève de ce phénomène et sont bien ancrées dans l'inégalité homme-femme. En effet, 67% des victimes sont des mères et 87% des auteurs sont des garçons. Le nombre de filles abusant de leurs parents est en diminution avec l'âge alors que le nombre de garçons est en augmentation. Ces enquêtes précisent que les violences s'inscrivent dans la durée avec des récurrences plus ou moins rapprochées.

Lorsqu'elles osent lever le tabou, les familles qui signalent ces actes aux services d'aide (SOS violence par exemple) sont celles qui sont déjà suivies par d'autres services d'aide pour d'autres problèmes. Mais bien souvent, ces faits restent cachés dans la famille car les "parents victimes" acceptent difficilement la réalité d'être dépossédés de leur rôle, de leur

---

<sup>5</sup> <http://www.americanhumane.org>

posture ou d'admettre l'échec de leur mission éducative de parents. Désespérés, ils ont peur d'être mal aimés. Ils vivent alors dans le déni car comment pourraient-ils reconnaître qu'ils sont frappés, martyrisés par ceux à qui ils ont donné la vie, qu'ils ont désirés. L'enfant-roi est devenu l'enfant-bourreau.

L'enfant est entré dans la faille et profite de ces silences pour accentuer son emprise physique voire morale sur ses ascendants. Peut-être se dit-il « pourquoi changer ici une stratégie qui fonctionne, et pourquoi ne pas la mettre en œuvre ailleurs que dans le foyer familial ? ». La consommation d'alcool et/ou de drogues explique aussi ces phénomènes. Rappel : Nos interlocuteurs classent les familles monoparentales dans la catégorie "à risques" de violence après les familles recomposées.

#### Les hypothèses de la reproduction : la violence sociopathique.

« Un enfant normal si il a confiance en son père et sa mère essaie tout. En grandissant, il essaie à fond son pouvoir de briser, de détruire, de faire peur, d'user de gaspiller, de soutirer et d'usurper. Au début un enfant s'il doit se sentir libre et devenir capable de jouer a besoin d'être conscient d'un cadre, il a besoin d'être un enfant insouciant »<sup>6</sup>.

L'autre n'est que le reflet de nous-mêmes. La violence des jeunes est-elle le corollaire de la violence des adultes et dans le cas qui nous occupe des adultes évoluant et appartenant à l'espace spatio-temporel familial ?

L'enfant copierait donc ce qu'il voit chez ses parents<sup>7</sup>. Il trouve ainsi une réponse toute faite à un questionnement qui peut être une incompréhension, à une violence elle-même subie, à un mal-être ... en résumé une réponse à un dysfonctionnement.

On peut penser que l'enfant joue ici dans le registre de la facilité avec un passage à l'acte immédiat qui lui donne une réponse...immédiate qui rentre dans l'acte banal mais qui le satisfait dans l'instant à l'instar des pulsions de ses parents. Peut-on parler dans ce cas d'une auto-réponse permanente ? Or, l'essentiel de la liberté d'un individu dépend de sa capacité d'attendre, non par le refus de sa satisfaction immédiate mais par la possibilité de le différer<sup>8</sup>.

Pourquoi rechercherait-il une communication qui sans nul doute lui demandera un travail psychique au dessus de ses capacités affectives ? On peut ici évoquer la notion d'habitus qui imprimera le futur parcours de l'enfant et que l'on retrouvera de facto dans le groupe institué qu'est la M.E.C.S tout au moins dans ses premiers contacts avec ses pairs ou avec l'équipe éducative. La confrontation à d'autres modèles en opposition lui permettra, on

---

<sup>6</sup> D. WINNICOTT, pédiatre, psychiatre, psychanalyste : *Privation et délinquance*.

<sup>7</sup> Volontairement réducteur : proches = parents

<sup>8</sup> P. JEAMMET (pédopsychiatre), *L'adolescent aujourd'hui*.

l'espère, d'évoluer dans sa relation avec l'autre, de penser le rapport à autrui dans cet autre espace de socialisation et ainsi mettre un terme au cycle de la destruction.

Sa personnalité, on peut le supposer, a commencé à se construire autour de la facilité à apporter une réponse affectivement acceptable à un déplaisir. Au delà de cette ébauche de construction, s'ajoute la non intégration des notions psychologiques et cognitives lui permettant de maîtriser sa violence et d'avoir une réponse adéquate à ses émotions. Cette non intégration pouvant elle-même avoir été facilitée par un manque d'empathie, une propension à l'impulsivité, une difficulté à mentaliser une émotion ou une psychopathologie avérée.

Kant écrivait dans ses "réflexions sur l'éducation" : « il importe avant tout que les enfants apprennent à penser ». Or, la violence procède de l'abdication de la capacité à penser qui annihile le processus de compréhension. L'acte est immédiat. Le sujet est comme se vit comme le jouet d'une force qui le dépasse. Cette force est désobjectivisante. « *Il y a du viol (au delà de l'étymologie commune) dans la violence* »<sup>9</sup>.

Certains jeunes ne connaissent aucune alternative non violente pour la résolution des conflits.

Nous avons émis ci-dessus des hypothèses qui pourraient expliquer la reproduction du modèle familial : le modèle asocial lui même, la facilité dans la réponse apportée, la non intégration du cadre éducatif et en particulier de la frustration.

### Les maisons d'enfants à caractère social favorisent-elle la reproduction de la violence du modèle familial ?

Pour un enfant, voire un adolescent, un placement dans une MECS est d'une rare violence psychologique même s'il est le résultat d'un contrat signé entre les parents (AP) ou qu'il fait suite à une ordonnance du juge (OPP). Dans tous les cas il y a rupture avec la vie d'avant même si la figure parentale reste imprimée. L'enfant passe la porte d'un sanctuaire où l'aspect privé de l'intimité n'existe pas (pour des raisons de sécurité les portes des chambres ne ferment pas à clé). Même si les éducateurs s'efforcent de pallier ce manque d'intimité, il peut être ressenti comme un viol de sa pudeur. C'est aussi un lieu où le culte ne pourra pas s'exprimer pleinement. La structure peut représenter une mise à l'écart, une exclusion plutôt qu'une protection.

La confrontation aux règles et aux normes génère une violence car elle s'oppose au désir et au plaisir. Par ailleurs, à notre époque, les individus dans la société hypermoderne ont besoin de rapports éphémères. Ils aspirent à naviguer entre les divers groupes d'affiliation

---

<sup>9</sup> P. JEAMMET (pédopsychiatre), *L'adolescent aujourd'hui*.

dans leur recherche d'identité. La perspective d'un placement à plus ou moins long terme peut perturber la visibilité du jeune sur son avenir.

Les professionnels que nous avons rencontrés nous ont confié que dans la majeure partie des cas l'enfant culpabilise. Il ne se pose pas comme victime mais se persuade que le placement est le résultat de son comportement physique ou affectif non conforme aux attentes de ses parents. Cette remarque est également valable dans le cas d'enfants "auteurs". L'enfant ou l'adolescent est suivi par un psychologue dans l'établissement ou au dehors.

A contrario, certains enfants ont le sentiment de ne pas être à leur place et vivent leur placement comme une injustice. En réaction à ce sentiment peuvent donc apparaître des actes de violence physique ou verbale à l'égard des pairs mais aussi à l'égard de l'équipe éducative. Ils veulent être reconnus car ils ne sont pas sûr d'eux-mêmes et de leur propre valeur.

C'est aussi un moyen de montrer son opposition aux normes de l'institution, un refus de faire ce qui est attendu d'eux. Parallèlement, dans leurs comportements, ils mettent en échec ce qui pourrait pour eux être source de valorisation car ils peuvent être maîtres de celui-ci. Ils se mettent en retrait pour assurer leur différence.

Le sujet peut aussi se sentir protégé dans l'établissement mais s'estimer agressé au dehors. Dans ce cas, la violence s'exprimera dans un autre lieu d'apprentissage comme l'école ou le collège ou bien souvent il aura subi les affres de la stigmatisation. Car pour les autres, l'enfant d'une MECS est marginalisé. Le message de la différence et de la tolérance ne passe pas.

Dans la même veine, certains peuvent ressentir de l'insécurité physique dans la structure et réagir de façon violente aux sollicitations externes. Or un sujet menacé peut devenir menaçant.

La réaction ci-dessus est aussi due à un mécanisme de défense face à une émotion que le sujet n'arrive pas à "raisonnablement" à contenir. C'est la peur de l'autre. La violence met de la distance.

Une autre peur que celle-ci s'inscrit davantage dans l'affectif elle est celle qui consiste à redouter d'être rejeté par les membres de la structure. Nous sommes ici dans la carence relationnelle et sa dimension autodestructrice. Leur raisonnement est paradoxal : le sujet a un sentiment d'abandon si on ne s'occupe pas de lui dans sa recherche d'attention exclusive et un sentiment d'envahissement voire de persécution si on s'occupe trop de lui. Il ne perçoit pas le don que lui fait l'éducateur que ce dernier pourra vivre comme une socialité secondaire et fera disparaître un lien personnel devenu inutile.

Le placement des jeunes en MECS favoriserait le phénomène de bande par la promiscuité des usagers déjà sujets à des conduites déviantes. Une association naît entre des pairs

délinquants en carence affective et donc facilement manipulables entre eux. Le sentiment d'exclusion entre dans une dimension collective qui devient socialisante. Le groupe va oser des actes et des idées avec l'impression d'une toute puissance entraînant une vision irréaliste de leur existence dans la banalité du mal.

Il est possible de comparer un groupe violent en MECS qui est un groupe institué avec un groupe de jeunes (17 à 22 ans) assujettis à un programme antiviolence par l'autorité judiciaire.

En effet, un reportage allemand diffusé sur Arte le 10 avril 2015 fait apparaître des singularités communes à ces deux populations :

Pauvreté dans la fantasmatisation, égocentrisme, victimes eux-mêmes de violences infligées par leurs parents (familles recomposées), oisifs, sans diplômes, en échec scolaire, livrés à eux-mêmes. Addictifs aux psychotropes.

Tous ont expliqué que leur passage à l'acte était dû à un "pétage de plomb" et qu'à ce moment là ils "avaient la haine". Ils n'imaginent pas se défendre sans frapper, pas davantage que se sentir fort sans recourir à la violence. Être "cool" et agressif est selon eux parfaitement compatible. Ils n'ont pas conscience qu'un seul coup donné peut tuer. C'est le manque de pensée que nous évoquions plus haut.

Ils ne font confiance qu'aux membres de leur groupe et ne se disent pas prêts à changer leur comportement violent (idem les participants à des stages contre la violence routière). On note que dans certains ateliers, pris individuellement, ils manquent de courage.

Conclusion : Tout ce qui suit peut concourir au passage à l'acte des enfants et des adolescents : Une société en mouvement perpétuel, des inégalités sociales de plus en plus marquées, une surconsommation dans l'immédiateté, des pouvoirs publics laxistes, une structure familiale dont les valeurs sont en déclin, une structure familiale recomposée ou monoparentale, des jeunes qui ne trouvent plus leurs marques, une reproduction facile du modèle en déliquescence.

### *Cadres et repères non transmis par les parents*

La famille est la base de toute éducation, elle est le repère temporel, pour comprendre et prendre en charge l'adolescent, il est nécessaire de connaître son contexte familial de vie et de travailler en relation avec sa famille. La prise en compte de ce contexte, des

conséquences de la séparation, le cas échéant, et du remaniement des liens familiaux sont nécessaires à l'accompagnement de l'adolescent et à la prévention de la violence.

En France beaucoup de foyers types MECS souffrent d'un manque de personnel qualifié, combiné à des prises en charges de plus en plus complexes, (problèmes administratifs, judiciaires etc., provoque de ce fait de la violence physique, verbale ou même sexuelle, entre les usagers eux même et entre les usagers et les éducateurs

### Evolution et interactions de l'enfant avec les membres de la famille.

Dès son jeune âge vers 2 ans les oppositions de l'enfant aux demandes de l'adulte contribue au processus de l'individualisation c'est-à-dire il tente d'affirmer son moi, il tente de préserver l'autonomie qu'il vient d'acquérir et confirme la prise de conscience d'un moi différent des autres.

Pour aider l'enfant à se construire, et devenir un citoyen responsable de lui-même et tenir compte des autres, les parents doivent donner des repères et limites sans se sentir étouffer par le poids des interdits.

Les périodes d'oppositions et les conséquences (punition, interdits...) entraînent de la culpabilité et la crainte de ne plus être aimé donc il va chercher à vérifier qu'il peut faire plaisir à ses parents et être admiré parce que il a besoin de conforter son sentiment d'être aimé et d'exister par le regard qu'on porte sur lui.

### Le Modèle socio cognitif de Lochman et Larson 2005 <sup>10</sup>.

Le milieu familial joue un rôle clé dans le développement de comportements agressifs. Certaines caractéristiques familiales augmentent le risque que l'enfant présente ce type de comportement :

- Les conflits conjugaux ou les violences familiales
- les mauvaises relations parents/enfants : l'attachement peu sûr, les carences affectives, le rejet parental, l'indifférence, l'autoritarisme...
- L'environnement familial chaotique : instabilité ou manque de supervision parentale.
- Les pratiques parentales punitives, coercitives ou trop contrôlantes
- Les stress familiaux
- Le changement fréquent des figures parentales
- Le manque d'occasions et d'encouragements nécessaires au développement de compétences sociales, affectives
- La psychopathologie, la criminalité ou la toxicomanie parentale

---

<sup>10</sup> *Dossier Formation en santé Mentale et en Travail Social* Nicole Haccart 2014

- La faible scolarité des parents.
- La présence d'un autre membre de la famille présentant des comportements agressifs

A ce modèle on peut en rajouter les problèmes liés à un déficit de l'attachement, la théorie de l'attachement développée par le docteur Bowlby en 1950 met en avant le fait qu'un enfant qui a un attachement inséker peut développer des troubles psychiatriques lors de son développement, c'est le mode d'attachement qui va conditionner les représentations de l'enfant de lui-même et des autres.

Bowlby<sup>11</sup> écrit « *c'est a partir de cette base Secure quand elle est acquise, que se développe la personnalité de l'enfant, de l'adolescent, de l'adulte jeune, son envie de découvrir le monde, sa confiance dans les autres, son lien avec eux et son estime de lui-même, vont être fortement conditionnés par ces premiers liens, les troubles de l'attachement vont être un facteur de risque important de développer des troubles psychique* ».

Certaines jeunes souffrent d'une carence éducative alarmante, À y croire qu'ils ont grandi seuls sans parents, ils n'ont aucun repère familial, ou parental, ce mal qui menace l'épanouissement des enfants et la cohésion sociale, suscite l'intérêt de la société civile et des politiques de haut rang.

Les parents sont les premiers responsables du développement des enfants. Ce rôle leur est reconnu par l'Article 18 de la Convention relative aux droits de l'enfant.

On peut donc penser que beaucoup de parents ne remplissent pas cette mission, ou ne savent plus comment orienter leurs enfants vers le chemin de l'autonomie, de l'insertion sociale, pour un meilleur avenir socioprofessionnel.

### Que sont le cadre et les repères ?

On entend par cadre et repères l'ensemble des valeurs humaines, sociales, religieuses, morales, légales que les parents doivent transmettre à leurs enfants, l'ensemble de ces outils se différencie d'une famille à une autre, d'une communauté à une autre, selon leurs origines ethniques, religieuses, géographiques etc..

En France, ces 10 dernières années les médias et les politiques ont mis à jour les problèmes liés à la violence de certains jeunes issus de communautés diverses, certains politiques sont allées jusqu'à proposer la suppression des allocations familiales pour les parents d'enfants délinquants, afin de les obliger à « mieux éduquer et à mieux surveiller leurs progénitures »

<sup>11</sup> 2 : John Bowlby *Attachement et pertes* ,1999 PUF

Mais c'est quoi donc la bonne éducation de nos jours ? Le terme « mal éduquer » est-il un phénomène récent ?

La transmission des valeurs s'inscrivent ou se définissent sur plusieurs registres, la transmission des croyances, de la fraternité, le respect des anciens, le goût du travail etc. tout en laissant aux enfants une pensée libre pour ne pas les brider pour ne pas sanctionner leur créativité.

De nos jours avec le monde moderne, les parents ou plus précisément certaines parents semblent eux-mêmes en perte de repères, ils ne savent plus s'il faut élever et éduquer leurs enfants à « l'ancienne » comme leurs propres parents ou s'imprégner et se remédier à des théories modernes sur l'éducation à travers des essais, livres et émissions télévisées dont les intervenants sont psychologues, sociologues etc.

Il faut noter que ces nouvelles théories d'éducation modernes ne sont pas à la portée de toutes les familles, car il y a des familles illettrés ou des familles qui vivent dans la précarité et qui n'ont pas les moyens d'accéder aux supports modernes de l'information, et pire des familles qui peuvent combinés les deux handicaps à la fois.

Les sciences dites modernes sur l'éducation sont très récentes, au début et jusqu'au milieu du XX<sup>ème</sup> siècle, les parents n'avaient pas besoin de livres ou d'internet pour éduquer leurs enfants... il n'avait pas besoin de regarder à la télé " super Nanny ou Pascal le grand frère " pour apprendre comment soigner, cultiver, et éduquer leurs enfants.

La mémoire humaine est-elle défaillante à ce point ? Est ce que les parents des années 90 ou 2000 ont déjà oublié leurs propre éducation ? bien sur que non. Le problème est donc à chercher ailleurs, c'est-à-dire il faut chercher les facteurs externes qui peuvent influencer le bon déroulement du processus éducatif.

Quelques exemples :

La précarité et l'environnement social : beaucoup de jeunes qui grandissent dans les cités dans les banlieues souffrent d'un manque de repères, vu que les parents vivent dans la précarité avec des petits boulots qui leur demande beaucoup de temps sans être bien payés, de ce fait le ou les parents ne partagent pas beaucoup de temps avec leurs enfants pour dialoguer sur leur futurs projets ou futur orientation scolaire ou professionnelle, les parents qui rentrent fatigués du travail, préfèrent donc laisser leurs enfants s'amuser à l'extérieur même à des heures tardives de la nuit, et c'est là que le jeune risque de faire de mauvaises fréquentations, attiré par un milieu dangereux mais qui est à sont écoute .

La course à l'enrichissement : même les parents qui ont une situation stable avec des ressources suffisantes oublient des fois de passer du temps avec leurs enfants, car le plus

important c'est l'argent et l'accumulation des richesses, pour eux l'argent va tout combler et va tout faire à leur place, même éduquer leurs enfants, et par la même occasion il transmettent ce même objectif, c'est-à-dire l'essentiel est d'être riche peu importe le moyen d'y arriver, certains jeunes sans travail ni ressources, mais avec un rythme et un niveau de vie très élevés, n'interrogent pas du tout certains parents.

Les familles monoparentales : une femme qui élève un enfant seule, souffre du manque d'autorité, une femme seule ne peut contenir un garçon adolescent plus fort physiquement, l'autorité du père manque beaucoup à certains jeunes, surtout dans les familles issues de l'immigration ou le modèle patriarcal est prédominant, Freud a bien montré comment, en s'enracinant dans le complexe d'Œdipe, la fonction paternelle permet à l'enfant d'accéder à la loi en intériorisant l'interdit.

L'indifférence et l'individualisation des temps moderne : l'ex First lady Américaine Hillary Clinton a écrit un livre dont le titre est « il faut tout un village pour élever un enfant » ce qui est loin d'être anodin, en effet dans les sociétés traditionnelles opposées aux sociétés modernes de nos jours, l'enfant est éduqué par tous les membres de son village, l'enfant se sent encerclé par la « bonne parole » et par les valeurs des anciens, et cela était le cas dans toutes les communautés du monde à une certaine époque, et subsiste encore dans certaines régions du monde.

Dans ces sociétés un enfant qui violence ou insulte un autre enfant dans n'importe quel endroit, sera interpellé par des adultes sans aucun lien familial, et ce qui est fabuleux, c'est que les parents de cet enfant corrigé, ne feront aucune opposition, au contraire ils vont approuver la « correction ».

Cet exemple est quasi impossible de nos jours dans nos villes et sociétés modernes, car cela peut être interprété par une intrusion dans la vie familiale privée, ou bien sera interprété par un sentiment de mépris et de dénigrement, qui peut se transformer en conflit ouvert entre les adultes eux-mêmes.

La perte d'autorité parentale face à l'accroissement de l'autorité publique

*« L'inflation du juridique dans la société et l'accroissement corrélatif des droits de l'enfant ne sont sans doute pas étrangers aux difficultés rencontrées par les parents en matière d'autorité (Elliacheff, 1997). De fait, depuis les années 1970, la réglementation de l'autorité parentale a sensiblement accru les droits de l'enfant. Si ceci a certes valorisé l'épanouissement de l'enfant, le risque de diabolisation de l'autorité – dans la mesure où elle serait susceptible d'entraver cet épanouissement – auquel conduit ce mouvement constitue*

*sans doute une autre cause de fragilisation de la position parentale dans l'exercice de l'autorité. »<sup>12</sup>*

L'autorité publique dicte alors par une batterie de lois législatives la conduite à tenir pour les parents, sauf que trop d'intrusion dans les relations familiales parents enfants peut détruire le magma de la culture familiale dans son processus éducatif, ce qui peut créer aussi un manque de confiance en soi et poussent les parents à croire à des recettes éducatives miracles.

Melman 2003 : « Il semblerait que, depuis une cinquantaine d'années, un rejet absolu de l'autorité a remplacé l'autoritarisme extrême présent dans la société pendant des siècles »<sup>13</sup>

Charlotte Herfrey, 2005 : « Ce rejet conduit même à confondre autorité et autoritarisme, assimilés tous deux à une forme de violence et d'agression. Dans la sphère éducative, il en résulte, outre un déclin des « figures d'autorité »<sup>14</sup>

Carel 2002 : « une permissivité accrue et d'incessantes négociations pouvant aboutir à des résultats contre-productifs »<sup>15</sup>

## Conclusion

La violence exprimée par l'adolescent est le fruit de plusieurs paramètres, l'absence d'autorité parentale et la non transmission des valeurs de base sont les causes mises en exergue ces 50 dernières années. La destruction de la cellule familiale traditionnelle (grands parents, parents dans le même toit) a contribué au manque d'identification des repères pour les jeunes enfants, le désengagement des parents volontaire des parents du aux aléas de la société moderne ont poussé les enfants à chercher leurs repères dans des supports accessibles (médias, internet,.....) qui sont à cet égard nuisibles et déforment toute réalité de l'existence.

Cet échec éducatif n'est pas seulement de la responsabilité des parents, mais il incombe à toute la société civile, aux pouvoirs publics, et à l'humanité entière, qui s'est laissé berné par l'intérêt individuel, par la sur consommation et par la finance internationale, qui nous reflète des images de bonheur à travers l'accumulation des richesses. Il est vrai que L'avenir de

---

<sup>12</sup> *L'autorité en souffrance CAIRN INFO* Nathalie Vasely ERES 2012 DIALOGUE n°198

<sup>13</sup> CHARLES MELMAN *l'homme sans gravité collection médiation* 23-10-2002

<sup>14</sup>CAREL, A. 2002. « Le processus d'autorité », *Revue française de psychanalyse*, vol. 66, Paris, PUF.

<sup>15</sup> HERFRAY, C. 2005. *Les figures d'autorité*, Toulouse, érès.

l'homme est dans le progrès économique et scientifique, mais sans le progrès social nous sommes amenés à nous auto détruire.

### *Banalisation du passage à l'acte*

#### Quelle place a prise la violence dans notre société ?

Il suffit de regarder autour de nous pour voir de la violence.

Cette violence se manifeste par nos paroles, nos actes, nos révoltes ou encore nos pensées. Aujourd'hui, elle semble omniprésente : impossible d'ouvrir un journal, Internet ou la télévision sans en entendre parler... Que ce soit dans les stades, dans la rue, dans les écoles, au travail ou même chez soi, la violence est partout et sous toutes les formes et nous pouvons tous subir l'agressivité des autres, quand elle ne vient pas de nous.

La violence exacerbée engendre de la brutalité entre les êtres humains allant parfois jusqu'au meurtre.

Plus qu'un simple phénomène de mode, la violence est un réel fait de société et devient un acte banal qu'elle soit physique ou psychologique.

On parlera même fréquemment de « passage à l'acte » pour souligner la violence ou la brusquerie de diverses conduites court-circuitant la vie mentale et précipitant le sujet dans une action : agression, suicide, délit... (Salvain, 1993)<sup>16</sup>.

Beaucoup prétendent que la bonté et la patience sont des formes de faiblesse. Pourtant, quand on y réfléchit, n'est-il pas plus difficile de se contenir que de céder à nos pulsions violentes ? Essayez, lorsque vous êtes en colère, de vous retenir d'être grossier ou de frapper, et vous pourrez constater qu'il est bien plus difficile de lutter contre soi-même que de se laisser aller à des débordements. La maîtrise de soi réclame bien plus de force qu'un coup de poing donné dans un mur ou sur le nez de votre voisin !<sup>17</sup>

En effet, nous sommes des êtres humains, et possédons une faculté que les autres animaux n'ont pas : la capacité d'être des sujets, capables de réfléchir sur

---

<sup>16</sup> Cairn : « Clinique et psychopathologie du passage à l'acte »

<sup>17</sup> Livre : *Violence(s) et société aujourd'hui* V. Bedin et J.-F. Dortier / septembre 2011

n'importe quelle situation et de faire un choix entre plusieurs possibilités de conduite.

La raison permet de réfléchir aux différents moyens d'atteindre des buts. Elle permet aussi de comparer ces buts entre eux et d'en privilégier certains au détriment d'autres. Ainsi lorsque des désirs se révèlent porteurs de conséquences négatives, nous pouvons les refuser ou les différer, ce que nous appelons : « faire le bon choix ».

Contrairement aux animaux les hommes n'ont pas d'instincts au sens fort du terme, et ils peuvent guider leurs pulsions au lieu d'être entraînés par elles.

Néanmoins si la pulsion est si forte, ou dans l'incapacité d'être gérée, elle peut nous influencer à passer à l'acte, en oubliant les conséquences de celle-ci.

Pour l'interpréter, Freud distingue trois instances dans l'individu : le ça, le surmoi et le Moi, étudié également en psychologie dans le cadre de la formation de première année de Moniteur Educateur et Educateur Spécialisé.

- Ça : réservoir des pulsions
- Surmoi : intériorisation des interdits sociaux
- Moi : distinction du ça et surmoi

#### Différentes formes de violences :

On peut constater, dans notre société, différentes formes de violences :

La violence physique est celle à laquelle on se réfère le plus souvent lorsque l'on parle de violence, car ce type de violence laisse des traces physiques, les séquelles sont plus visibles que les autres, cependant aucune des autres n'est à négliger. Elle se manifeste par des coups portés sur l'autre.

En effet la violence verbale, très présente autour de nous, se caractérise par des injures, des insultes pouvant être aussi blessante que recevoir un coup.

Dans la violence psychologique, on identifiera le harcèlement moral, elle est souvent faite d'humiliation, et les conséquences peuvent être dramatique allant parfois jusqu'au suicide. Il ne faut pas sous-estimer l'impact de celle-ci, pour la guérison on parle fréquemment, de reconstruction de la personne ayant perdu toute confiance et estime d'elle-même.

Une autre forme de violence tout aussi destructrice est celle faite à soi-même, l'automutilation.

En 2012, 26 783 violences sexuelles ont été enregistrées en France, 10 885 sont des viols. 4963 sont commis sur des personnes majeures et 5922 sur des mineures.<sup>18</sup>

La violence sexuelle se traduit par des attouchements, agressions ou viols, les victimes sont plus souvent des femmes mais les hommes ne sont pas à exclure et on constate de plus en plus de violence sexuelle envers les enfants.

Toutes ces formes de violences se manifestent dans différents lieux comme à l'école ou l'on retrouve les « bouque émissaire », au travail, l'emprise faite sur un salarié ou la compétition entre les salariés eux même ou encore dans la rue pour un simple mal entendu ou règlement de compte, un regard mal interprété pourra engendrer de la violence entre des individus.

La violence subie au sein du domicile, sur les enfants ou entre les parents, est plus difficile à détecter, car elle n'apparaît pas aux yeux de tous mais elle est aussi bien présente dans les foyers toutes classes sociales confondues.

#### Quelques facteurs qui participent à une banalisation de la violence dans la société.

- La télévision est une source à travers laquelle on se représente le monde. L'impact des programmes de télévision peut être positif, en effet la télévision est un outil pédagogique, un moyen d'ouverture sur le monde et un instrument de connaissance.

On ne peut accuser les programmes d'être la cause de la violence dans la société, néanmoins la télévision diffuse d'avantage des images ou des scènes brutales et violentes qui participe à une banalisation de la violence du monde qui n'est pas sans effet sur les téléspectateurs et plus particulièrement sur les jeunes.

- « Quand un vrai génie apparaît en ce bas monde, on peut le reconnaître à ce signe que les imbéciles sont tous ligüés contre lui » Jonathan Swift écrivain Irlandais entend par là, la capacité des humains à s'allier contre un être différent, qui nous inspire des sentiments négatifs.

---

<sup>18</sup> Site internet : statistique sur Planetoscope.com

En effet dans la société, la différence dérange et on constate d'abord dans les écoles, le phénomène de « la loi du plus fort », la peur de passer pour un « idiot » et vivre l'exclusion entraîne ces enfants à commettre des actes de violences seul ou en bande pouvant entraîner parfois de graves séquelles physiques ou psychologiques.

Chez les adultes en âge de raison, le schéma se reproduit même si la violence se manifeste différemment, on pourra commettre des actes que nous regretterons par la suite simplement par jalousie, l'envie de dominer, d'être vu... On peut aussi retrouver la peur du jugement.

- D'autres manifestations de violence se présentent comme une réactivité défensive en réponse à une agressivité réelle ou perçue. C'est une pulsion primaire, c'est à dire que l'acte violent ne vise pas la victime pour ce qu'elle est, mais pour éloigner le danger qu'elle incarne.
- Les idéalistes ne veulent pas tous ressembler à un super héros, certains se référant à des individus mal honnête, violent et sont capable d'aller jusqu'à reproduire des actes violents idolâtrés. Du simple idolâtre du meneur de son groupe d'affiliation, à l'idéaliste des actes terroristes par exemple.
- Qu'ont, en commun, la vache, le blaireau et le cochon? Utilisés à mauvais escient, ils peuvent se révéler être de farouches insultes, tout comme bouffon, tâche ou banane. Les gros mots ont toujours existés et ce n'est pas le contenu même qui pose problème, mais l'utilisation et le ton donnés.

#### La violence en institutions (Mecs) :

Il est indéniable que la violence fait partie des Maisons d'Accueil à Caractère Social.

Les professionnels sont très souvent amenés à gérer des conflits, des comportements violents, entre les jeunes eux même ou envers le jeune lui-même et des jeunes envers les professionnelles.

Rappelons que les mineurs qui arrivent au sein de ces établissements, ont chacun leur histoire, souvent bien différentes.

Ils ont pu subir des violences, ou assister à des scènes violentes et ne connaissent que ce moyen comme défense ou parfois même comme moyen de communication.

Il est important pour les professionnels de savoir que prévenir et traiter la violence implique au préalable d'identifier ce qui est qualifié de violence et il est d'ailleurs recommandé de mener une réflexion sur la définition de la violence et d'identifier les types de violence en présence, leurs causes et leurs processus. Et pour cela des pratiques sont recommandées par l'Anesm.<sup>19</sup>

Les violences comportent également une gradation. Il y aurait, d'un côté, une violence supportable, tolérée voire légitime. Il existerait donc, d'autre part, des violences insupportables qui ne doivent pas être tolérées.

Et c'est aux professionnels, en équipe que revient la responsabilité de déterminer ce qui est permis, toléré ou interdit en dehors des règles institutionnelles, et surtout d'éviter de banaliser un acte violent mais de toujours l'analyser, comment est-elle apparue et pour quelles raisons ? Dans quelles contextes... afin d'accompagner le jeune à surmonter sa violence, tenter de la contrôler et l'extérioriser d'une autre manière.

#### Les formes de violence les plus courantes rencontrées en MECS :

Après avoir observé de nombreuses situations, on sait qu'un simple désaccord pourra engendrer une dispute susceptible de se terminer par des coups.

Dans les institutions, on distingue différentes formes de violence, la plus courante est celle produite verbalement, du simple mot grossier pour ordonner à quelqu'un de se taire, à la menace verbale et parfois répétitive subite au sein de l'établissement.

Cependant les passages à l'acte sont aussi nombreux, les bagarres sont devenues monnaie courante chez les jeunes, pour régler un différend et certains d'entre eux, souvent les plus déstabilisés par leur passé, leur histoire, sont capables de commettre des actes très violents envers eux même comme à aller jusqu'à tenter de se suicider, mais aussi sur les autres jeunes, ou professionnels, comme par exemple des menaces armées (à l'aide d'un couteau, fourchette, aiguilles...) ou certains sont capables de passer à l'acte.

---

<sup>19</sup> ANESM : Recommandations de bonnes pratiques professionnelles « conduites violentes dans les établissements accueillant des adolescents: prévention et réponses »

L'âge n'est pas un indicateur de violence, lors de nos stages respectifs dans des Maisons d'Enfants à Caractères Sociales, certains d'entre nous ont rencontré de jeunes enfants à partir de 4 ans pouvant faire preuve de violences face à des camarades plus âgés ou directement envers des professionnels. On peut donc supposer que dans un moment de crise violente, ils n'ont pas peur de s'en prendre à plus fort ou plus grand qu'eux.

Quels sont les facteurs qui favorisent le passage à l'acte en institutions (MECS) :

- La vie en collectivité est loin d'être un long fleuve tranquille, il faut « faire » avec les humeurs des autres, les envies, les besoins de chacun, les jeunes sont souvent les uns avec les autres et parfois ne se supporte plus. Ils n'ont pas toujours la possibilité de s'isoler lorsqu'ils le désirent et tout cela peut engendrer des tensions voir de la violence au sein d'un groupe de vie.
- Un enfant ou un jeune a besoin de connaître ces limites, jours après jours, il les découvre tout en les franchissant. Il n'y pas d'institutions, quel qu'elle soit, sans règles, mais pour s'y inscrire et les adoptés, les jeunes ont besoins de les transcrire. Peu à peu il réalise ce qu'ils ont le droit de faire ou non. C'est aussi leur apporter un cadre sécurisant.
- Dû à ces fameuses règles institutionnelles, nombreux sont les sentiments de frustration et particulièrement pour les jeunes qu'y n'ont pas encore eu l'occasion de s'y confronter, et la violence est souvent la première réponse à la frustration.
- L'imitation est aussi un facteur de violence, certains jeunes se représentent à travers les plus grands, des « personnes modèles » dans l'établissement, et peuvent reproduire le même comportement violent.
- Parfois la violence provient d'un sentiment bien plus complexe, des mots, des personnes ou des situations peuvent renvoyer au jeune de mauvais souvenirs, sur son histoire passé et reproduire la violence qu'il a pu connaître.

## Hypothèses sur l'une des causes qui participe à une banalisation de la violence dans les MECS :

Des lectures proposent de considérer la violence comme acquise, dont les causes sont extérieures à l'homme, situées dans l'environnement social, la société.

Dans un premier sens, la soumission à une certaine culture de la compétition serait source d'une acculturation à la violence, dans laquelle seuls les individus les moins fragiles, les plus performants seraient en capacité de réguler de façon optimale leur agressivité, leur violence.

Dans un second sens, la violence serait plus profondément sociale, liée à la structure et à la dynamique des sociétés faites d'inégalités, de formes d'exploitation. Et dans cette perspective, seule la suppression de toutes les inégalités pourrait permettre l'éradication de la violence.<sup>20</sup>

Dans nos pratiques professionnelles, combien de fois avons-nous pu entendre les jeunes nous dirent : « *Pourquoi à lui on ne lui dit rien ? Pourquoi lui il a le droit et pas moi ? ...* »

Afin d'accompagner au mieux ces jeunes, dans le but d'une meilleure intégration, des Projets individualisés ont été mis en place avec la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action social et médico-social.

Chaque jeune a une histoire très personnelle et arrive souvent dans les Meecs avec de lourd « bagage », non pas dans le sens matériel, mais avec leur vécu, leur problématique, et les objectifs de chacun des jeunes seront bien différents.

Pour certains, il faudra dans un premier temps les accompagner à reprendre confiance en eux, les déculpabilisés de la situation, pour d'autres jeunes, gérer la violence qu'ils emploient comme défense sera une priorité pour leur sécurité et celle de leur entourage.

Et si nous prenons en compte cette idée de « violence toléré », un comportement violent chez l'un des jeunes serait donc réprimander et/ou accepter à une échelle différente que pour un autre.

A partir de là, peut-être pourrions-nous penser qu'il règne donc comme un climat d'injustice ressenti entre les jeunes, au sein des établissements.

---

<sup>20</sup> Action prioritaire régionale d'Unifaf Rhône-Alpes « Processus de prévention et de gestion des situations de violences en institutions »

Pour mieux comprendre, prenons comme exemple, un jeune de 13 ans, (Kévin) qui répond souvent par la violence verbale et physique, face à aux paroles ou comportements de ces camarades qui lui déplaisent. L'un des objectifs que l'équipe et le jeune se sont fixés est de l'accompagner lorsqu'il sent sa colère monter et mettre des mots dessus afin d'amoindrir les passages à l'acte. Petit à petit, l'on constate quelques progrès de la part du jeune, l'équipe reste alors indulgente sur son langage souvent vulgaire.

Dans ce même groupe, (Anthony) 10ans, ne montre pas de signe de violence, néanmoins lors d'un repas il insulte farouchement un autre jeune, parce qu'ils n'ont pas l'habitude de ce comportement venant d'Anthony, il se fait punir et doit présenter des excuses.

Sa réaction est immédiate est l'exprime clairement : « *c'est injuste ! Kévin n'est jamais puni quand il nous insulte.* »

Chaque prise en charge est très différente pour chaque jeune en fonction de leur problématique et les objectifs de ces deux jeunes étant bien distinct, on remarque qu'Anthony ressent de l'injustice face à cette situation. L'équipe éducative tolère la vulgarité de Kévin parce qu'il fait déjà beaucoup d'effort sur son comportement violent, Anthony lui n'étant pas vulgaire en général, ce comportement n'est pas accepté pour lui.

Les jeunes sont souvent confrontés à ces situations d'injustices, qui ne sont pas sans conséquences sur leur comportement.

#### Conclusion :

En raison de tous ces facteurs, la violence se banalise au point qu'elle ne devient plus choquante aux yeux de certains et parfois même elle fascine et confère au voyeurisme.

La société d'aujourd'hui est bombardée de fait divers très violents et qui laisse place à l'imitation et à la banalisation du passage à l'acte. Elle devient un moyen d'action normal en réponse à une émotion.

## *La violence du placement (cas pratiques)*

Cette partie va être essentiellement consacrée à la violence psychologique et morale du placement chez l'enfant ou le jeune dans une MECS<sup>21</sup> (maison d'enfants à caractère social), deux axes principaux se distingueront, la violence que le jeune subit ou fait subir au sein de sa famille, ainsi qu'à son entourage et les conséquences générées lorsqu'un placement est demandé ou ordonné pour l'enfant ou le jeune.

- Qu'est ce que le placement ?

Selon la définition du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, *le placement c'est la mesure consistant à confier un mineur à une famille d'accueil ou à un établissement collectif spécialisé.*

Le placement peut être de nature très diverse, dans notre cas il est du à une problématique liée à des maltraitements physiques et/ou psychologiques, des carences affectives et/ou éducatives, un délaissement, absence de repère dans le temps, dans l'espace ou dans les relations affectives et c'est avant tout un lieu de protection. Dans certains cas, suite à des révélations plus tardives, il s'avère que certains jeunes ont subi des abus ou des violences sexuelles. Dans le cas de cette étude 2 types de placement nous intéressent.

Le placement judiciaire, dans le cadre de ce placement, l'adhésion des représentants légaux n'a par définition plus cours, indépendamment du fait qu'ils continuent de détenir ou non l'autorité parentale. Il se concrétise par un jugement du Juge des Enfants qui délivre soit une ordonnance de placement provisoire (OPP) ou bien un jugement en assistance éducative (JAE), et détermine les différentes modalités de rencontres et de visites entre l'enfant et les parents.

Le placement administratif, dans le cadre d'une mesure administrative, on parle alors d'un Accueil Provisoire (AP) : les parents ou détenteurs de l'autorité parentale sont considérés comme adhérant au soutien qui leur est proposé, qu'ils aient été à l'initiative d'une demande

---

21

La Maison d'Enfants à Caractère Social « Les MECS sont des établissements qui ont pris le rôle anciennement dévolu aux orphelinats.

Cet établissement qui fonctionne en internat complet ou en foyer ouvert (les enfants sont alors scolarisés à l'extérieur ou reçoivent une formation professionnelle à l'extérieur) est le plus souvent géré par une association privée. »

auprès des services sociaux, ou bien amenés par ces mêmes services à accepter une aide manifestement nécessaire.

- Le cadre juridique

L'établissement est une Maison d'Enfants à Caractère Social. À ce titre, il est régi par la loi 75-535 de juin 1975 relative aux institutions sociales et médico-sociales.

Cette loi, rénovée le 2 janvier 2002, affirme clairement la nécessité de placer les usagers au cœur des dispositifs. Cette structure cherche donc à s'adapter en permanence aux besoins des jeunes accueillis.

Mais aussi, la loi du 5 mars 2007 qui a pour but, non pas de remplacer les parents, mais de venir les seconder et les aider dans l'exercice de leur responsabilité parentale. La loi rappelle que la prévention des dangers et des risques de danger pour l'enfant fait partie de la protection de l'enfance. La notion d'enfant maltraité est remplacée par la notion d'enfant en danger.

L'établissement fonctionne avec un prix de journée, allouée par le Conseil Général, englobant le financement du personnel, le budget de la vie quotidienne du foyer pour la prise en charge des enfants. Pour cela, le directeur effectue un budget prévisionnel qui peut-être accepté ou non, par le Conseil Général, pour l'année suivante, en fonction des dépenses effectuées l'année précédente.

- Qu'est-ce que la séparation ?

Si les séparations structurantes marquées dans l'évolution de vie de chacun d'entre nous sont bénéfiques celles induites par le placement sont souvent source d'angoisse, de souffrance et de douleur. Mais que signifie « la séparation » ?

Selon la définition du dictionnaire, *la séparation est l'action, le fait de s'éloigner ou d'être éloigné de quelqu'un pour un temps plus ou moins long.*

Elle s'inscrit dans le cadre d'une relation ou l'autre personne est libre d'aller et venir, libre de choisir à son bon vouloir ses relations ou d'y renoncer. Mais selon la séparation perçue, elle est vécue très différemment par la personne concernée; et peut alors faire naître l'angoisse, qui est vécue comme une perte de l'autre mais aussi parfois comme une perte d'une partie de soi-même.

Mais la séparation ne veut pas forcément dire rompre les liens affectifs mais prendre de la distance suite à un événement qui a causé une lésion au sein même de cette relation, il s'agit de prendre du recul face à une relation problématique et s'inscrit donc dans une construction positive.

La séparation peut impliquer alors une autre notion : un espoir de retour. Au vu d'un éventuel changement suite à une séparation il n'est pas à exclure cette possibilité, que la relation puisse s'améliorer et dans ce cas là un lien serait susceptible de se reconsolider et amener à revenir vers l'autre.

Par conséquent, la séparation n'est jamais un acte simple et sans conséquences, il faut toujours avoir à l'esprit que cet acte doit avoir du sens pour le rendre bénéfique pour le jeune et ses parents.

- Le placement du jeune étayé par un cas clinique

Dès son arrivée dans l'établissement, la séparation entre le jeune et sa famille génère dans un premier temps une perte des repères affectifs : le jeune est obligé de quitter le domicile familial, ses parents ne sont plus à ses côtés, et une perte des repères spatiaux : les lieux sont inconnus, tout comme les personnes qui l'entourent à présent. L'enfant se retrouve ainsi confronté à une situation qui peut être fortement angoissante et difficile à comprendre et à interpréter par lui-même.

Le placement est toujours une grande blessure psychologique, et nous pouvons le rapprocher d'une expérience traumatique. C'est un événement intense marquant de la vie du jeune qui se caractérise par une incapacité où il ne trouve pas toujours de réponse. Mais parfois, avant la décision de placement d'autres interventions ont pu être mises en place, où le jeune a déjà apporté des éléments de réponses et se renferme alors lorsque d'autres intervenants le questionnent à leur tour. Il peut se sentir incompris, non écouté, rejeté voire abandonné.

C'est le cas d'Alice, une jeune fille âgée de 16 ans, placée une première fois en OPP en MECS de mai 2011 à janvier 2012, en raison d'une relation mère fille très conflictuelle et violente. Ce placement a été arrêté, à la demande de la mère Madame Martin, suite aux plaintes d'Alice qui ne supportait pas le placement, se sentant persécutée par les jeunes de cette structure. En septembre 2014, Madame Martin se rend à la Maison Départementale de la Solidarité pour évoquer ses difficultés familiales qui perdurent : insultes, coups, problèmes d'hygiène importants. A la mi-octobre, Madame interpelle à nouveau la MDS sur les violences du jour, altercation physique entre elle et sa fille, elle en vient à mordre sa fille. Elle s'inquiète de l'effet que peuvent entraîner ses réactions et demande une séparation pour apaiser leurs relations. En octobre, Alice est placée à l'Institut Départemental de l'Enfance et de la Famille, dans le cadre d'un Accueil Provisoire. Elle intégrera la maison d'adolescents à la MECS fin décembre 2014. Alice se rend alors chez sa mère un week-end sur deux et la moitié des vacances scolaires.

Elle est scolarisée en CFA à Evry en classe préparatoire aux formations professionnelles. Elle effectue des stages en salon de coiffure, stages qu'elle a su trouver seule et semble impliquée dans sa scolarité. Suite à un entretien téléphonique avec sa responsable de formation, celle-ci nous informe qu'Alice est capable de bien mieux, mais son comportement et sa façon de communiquer nuisent à sa formation. Elle a eu un avertissement disciplinaire en raison de son insolence envers les professeurs et doit apprendre à mesurer son langage. Les mêmes remarques sont formulées par sa tutrice de stage qui est obligée de la cadrer régulièrement et de lui signifier son statut de stagiaire en lui stipulant la hiérarchie à respecter.

Au sein de la MECS, ses rapports sont conflictuels avec les autres jeunes, cela dès son placement. Elle se montre vulgaire avec eux, avec le personnel éducatif, avec sa mère lors des appels téléphoniques ce que ne supportent pas les adolescents présents qui la rejettent. Alice ne semble pas prendre la mesure de son exclusion, ne peut pas la comprendre et ne peut se remettre en question... Elle semble s'inscrire dans un schéma de répétition, à la fois lié à son premier placement et aux modalités d'échanges qu'elle entretient depuis toujours avec sa mère, cette dernière se montrant elle-même vulgaire à l'égard d'Alice.

- Le passé du jeune.

Ce n'est qu'après un certain temps, que le passé du jeune peut être abordé en entretien car celui-ci rencontre bon nombre de difficultés à saisir les enjeux de son placement et les événements qui le précèdent, notamment lors de maltraitance. En se remémorant ce passé, il revit des instants traumatisants qui lui renvoient la violence qui l'a touchée.

C'est en établissant un lien privilégié que les éducateurs peuvent travailler avec lui en favorisant une relation de confiance où le jeune ne se sent pas menacé qu'il peut commencer à se dévoiler et aborder son passé. Le jeune a peur de parler de son passé, d'évoquer de vieux et douloureux souvenirs de peur que ses parents soient punis une nouvelle fois.

Quand un jeune est placé en accueil provisoire, il tient pour responsable son ou ses parent(s) qui sont décisionnaire(s) du maintien du placement ou non dans la structure. Par ailleurs, le placement d'un jeune par ordonnance de placement provisoire ordonné par un juge est à l'inverse vécu alors comme un rejet de la société représentée par la justice et non plus par les parents, même si ceux-ci sont parfois à l'origine de la saisie du tribunal.

- La violence du placement au travers d'un cas clinique

Paul est âgé de 12 ans. Il est accueilli à la MECS depuis le 11 mars 2013, dans le cadre d'un accueil provisoire. Paul est scolarisé en classe de 6<sup>ème</sup>.

A son arrivée, Paul a été bien accueilli par les autres jeunes de la Maison d'adolescent. Malgré nos appréhensions au vue de son âge, il a su trouver sa place, non sans être passé par une phase délicate où il a pu faire quelques bêtises sans doute pour être accepté par les plus grands.

A ce jour, nous n'observons pas de problème de discipline au sein de la MECS ni de manque de respect envers les éducateurs. Paul parle correctement aux adultes.

Néanmoins, il faut le reprendre de temps en temps car il a tendance à proférer des insultes ou utiliser des mots vulgaires lorsqu'il parle avec les autres jeunes.

Nous avons constaté que Paul fumait, il lui a été rappelé que cela n'était pas autorisé. Même s'il n'a jamais fumé ouvertement devant les adultes de la MECS, nous le surprenons parfois accompagné de jeunes plus âgés au moment où ceux-ci sont en train de fumer.

En découvrant son collègue, Paul a pu dire qu'il lui semblait petit comparé à celui qu'il fréquentait avant supposant peut-être que cela le rassurait. Dans un premier temps discret, Paul n'a pas tardé à se faire un groupe d'amis. En effet, le comportement de Paul plutôt joviale et sympathique lui permet de s'intégrer rapidement dans un groupe de pairs.

Une fois installé et ayant pris ses marques au sein du nouveau collège, Paul s'est alors dissipé se permettant entre autre de bavarder pendant les cours, de faire l'école buissonnière ou encore d'adopter un comportement familier avec certains enseignants. Aussi, Paul s'est vu notifié bon nombre d'avertissements et de sanctions au cours des 2 derniers trimestres de l'année scolaire.

En réponse, Paul a pu expliquer qu'il n'aimait pas l'école et qu'il lui était très difficile de rester concentré une journée entière.

Le collègue nous a rapidement informés des difficultés rencontrées avec lui et plusieurs rendez-vous ont eu lieu afin de trouver ensemble la meilleure façon de l'accompagner dans sa scolarité.

Ayant reçu son dossier nous avons constaté qu'il était reconnu comme dyspraxique, trouble visio-spatial) ce qui nécessitait l'utilisation d'un ordinateur pour certains cours. Il a donc du rencontrer le médecin scolaire et nous avons demandé une équipe éducative. Il s'est avéré que Paul vivait difficilement le fait d'être différent des autres élèves et que l'ordinateur, au lieu de l'aider, ne faisait que le stigmatiser davantage.

En revanche, Paul ne rechigne pas à faire ses devoirs, la seule difficulté que nous rencontrons, est qu'il ne les note que très rarement et n'a parfois pas le cours à réviser. Pour cela, nous utilisons régulièrement le site mis en place par l'établissement. Il apparaît clairement que Paul se sent à l'aise dans une relation duelle, que cela l'apaise et le rassure.

Nous sommes convenus qu'il participerait à l'aide aux devoirs et à l'apprentissage proposé et mis en place par deux éducateurs de la MECS. Même si des efforts ont été observés au niveau de l'assiduité et du comportement au collège en fin de 3<sup>ème</sup> trimestre, un incident a eu lieu avec le CPE en fin d'année, ce qui aurait pu lui valoir une exclusion temporaire. En effet, suite à un refus d'obtempérer avec le CPE, Paul s'est énervé et les 2 protagonistes se sont accrochés par le col.

A son arrivée, Paul, né prématuré, était suivi par de nombreux spécialistes, pédiatre, ergothérapeute, orthophoniste, psychologue...

Nous avons remarqué qu'il avait beaucoup de rendez-vous parfois même sur des périodes de cours. En dialoguant avec sa mère, il nous est apparu que ce sur investissement médical était d'avantage la résultante d'un besoin pour elle qu'un réel besoin pour son fils. Nous avons donc proposé à madame de revoir ensemble les différents suivis afin d'évaluer leur pertinence et voir avec elle comment nous organiser. Certains suivis ont été arrêtés en accord avec les spécialistes.

Nous restons vigilants quant aux suivis proposés à Paul afin qu'ils ne soient pas envahissants pour lui et adaptés à ses réels besoins.

Avant le placement, Paul vivait au domicile familial avec ses deux parents, une sœur âgée de 16 ans et son frère jumeau Martin. Dans un premier temps très déstabilisé par le placement de Paul, la mère exprimait sa peur de perdre son fils. Il lui était difficile d'avoir l'impression de ne plus gérer la vie de Paul et pensait l'abandonner.

Nous avons pris le temps de rencontrer madame et de travailler ensemble les objectifs du projet de son fils, ce qui semble-t-il a pu l'apaiser. Nous sommes également convenus d'une rencontre par mois au sein de la MECS en présence des 2 parents.

Si les rencontres ont été régulières, celles-ci ont quasi été toutes réalisées en présence unique de la mère. En effet, le père a été difficile à mobiliser, celui-ci expliquant qu'il lui était difficile de se libérer professionnellement. Aussi, il nous est encore difficile de percevoir comment monsieur vit le placement de son fils. Aussi, s'il a fallu canaliser madame afin qu'elle n'envahisse pas le lieu de placement de son fils, monsieur en revanche ne l'a pour le moment pas investi.

Il est convenu que Paul passe tous les week-ends ainsi que toutes les vacances scolaires au domicile. Les premiers retours ont été très compliqués et les difficultés familiales encore très présentes.

En effet, nous avons remarqué qu'il réagissait de manière impulsive lorsque sa mère lui fait une réflexion. Dans ce cas, il peut adopter une attitude insolente et infantile ainsi qu'un

langage inadaptée envers sa mère. Il semble qu'il soit en permanence sur la défensive vis-à-vis de ses parents et que la violence soit le mode de communication intra familial.

Après 6 mois de placement, des retours difficiles et de longues discussions entre Paul, sa mère et les éducateurs, il apparaît que les tensions semblent apaisées. Les retours se font moins difficiles avec madame.

Néanmoins, il persiste des difficultés d'entente entre Paul et son frère Martin, lui-même placé dans un Institut d'Education Motrice en semaine après avoir été victime d'un accident. En effet, la mère explique qu'ils se disputent régulièrement et en viennent aux mains. Elle peut dire qu'il lui est très difficile d'apaiser les choses entre eux.

Monsieur et madame évoquent facilement le fait d'être dépassés dans l'éducation de leurs enfants. Eux-mêmes étant très fragiles, ils parviennent difficilement à prendre du recul lorsque les enfants ne les écoutent pas. Toute la famille reste donc sous tension et le dialogue est de moins en moins aisé chacun finissant par craindre la réaction de l'autre. Pour autant, malgré les heurts et les violences qui subsistent, tous les membres de la famille restent très affectés par la situation tant leur affection les uns envers les autres est présente. Si des rencontres régulières au sein de la MECS peuvent permettre de faire circuler la parole des uns et des autres, un travail de thérapie familial nous semble indispensable afin que tous évoluent dans le même élan et à condition que chacun s'y investisse.

Après six mois de placement, celui-ci semble avoir apaisé certaines tensions familiales du fait notamment de la séparation en semaine.

Paul semble de son côté satisfait de cet éloignement grâce auquel, il peut construire une image différente de sa personne et s'apaiser au quotidien des relations tendues avec les membres de sa famille. Son placement lui permet également de trouver des repères plus stables qu'au sein de sa famille car les relations familiales semblent encore très fragiles et la situation délicate entre les différentes personnes de la famille, l'incident du 19 juillet 2013 en étant le reflet.

Pour ces raisons, nous pensons qu'un maintien du placement pour Paul est utile et nécessaire afin d'assurer la sécurité de toute la famille dans un premier temps et dans un second permettre petit à petit le rétablissement du dialogue.

## Conclusion.

Nous n'avons pas la prétention d'avoir été exhaustifs dans nos recherches. Il y a tant de causes susceptibles de générer de la violence physique ou verbale ou encore psychologique chez les jeunes placés dans les MECS. Nous n'en avons survolé que quelques unes en tentant pour chacune d'émettre des hypothèses qui pourraient les motiver.

On le sait, la subjectivité n'est pas de mise ici ni même ailleurs. C'est pourquoi nous nous permettons d'écrire en conclusion que si certains passages à l'acte sont, admettons-le, explicables, ils sont aussi excusables. Les professionnels que nous avons rencontrés et qui sont quotidiennement confrontés au feu qui couve ou à l'incendie déclaré ne nous contredirons pas. Rappelons que l'enfant ou l'adolescent violent est un être en construction, en devenir. Hypothéquer son avenir par une stigmatisation outrancière ne nous paraît pas s'inscrire dans une bienveillance responsable. Il serait intéressant de retrouver ces enfants violents dans une ou deux décennies pour nous prouver que nous avons raison.

## Journal :

### La perception de Laura :

J'étais très motivée au début mais je me suis rendue compte que ce travail représentait pour moi un investissement qui semblait au dessus de mes compétences. Mais il m'a permis à contact de mes collègues d'acquérir une méthodologie de travail pour les prochains dossiers.

### La perception de Julie :

Très enthousiaste au départ quant au choix du thème avec l'équipe. Le démarrage étant très lent, cela m'a paru compliqué à mettre la méthodologie en œuvre. Petit à petit, nos recherches et regroupements m'ont permis d'y voir plus clair. Mes recherches m'ont beaucoup apporté dans la compréhension des phénomènes de violence dans notre société. De plus nous avons un objectif commun dans l'approche méthodologique.

### La perception de Norddine :

J'ai beaucoup aimé le choix du thème, la question de la violence m'interpelle directement de par mon premier emploi dans le secteur social centre sur les enfants et les adolescents les plus violents dans les MECS. En effet le GAEJ, mon établissement, est spécialisé dans les prises en charge et accompagnements personnalisés (appartements' hôtels) pour les adolescents n'arrivant pas à s'insérer dans les foyers de vie. En terme d'organisation je

pense que l'idéal serait de présenter le dossier en avril afin de ne pas être soumis à une avalanches d'échéances en cette fin d'année (dossier thématique, note de stage, projet initial etc...). Avoir une échéance trop longue a produit l'effet inverse. Le travail de groupe m'a beaucoup apporté car j'ai pu me positionner quant à mes propres représentations.

#### La perception de Tom :

Il m'a semblé que les consignes de l'intervenant n'étaient pas assez précises pour permettre un démarrage immédiat dans les meilleures conditions. J'ai apprécié la communication et la cohésion du groupe ainsi que le partage de nos expériences. Ce travail m'a permis de davantage explorer la problématique de la violence et d'interpréter mes représentations.

#### La perception d'Eric :

La mise en route a été difficile. Un certain flottement a régné du au flou quant à la méthodologie et donc aux étapes à suivre pour mener cette étude à son terme. Il m'a semblé également que le groupe travaillait à deux vitesses, certains étant très réactifs à mes sollicitations, d'autre beaucoup moins. J'ai songé à mi-parcours à quitter le groupe de travail en assumant de ne pas valider ce module. Déformation professionnelle de mon ancien poste de chef de projet auquel s'ajoute mon "sale caractère". Sans doute !

Le point sur la méthodologie fait avec Mme Vergnoux le 27 mars m'a remotivé. En revanche, j'aurais souhaité avoir des réponses plus rapides aux sollicitations par courriel que le groupe lui a envoyées. Je comprends son oubli. A moins que ce ne fut pour nous faire grandir dans notre autonomie. Dans ce cas, qu'elle en soit remerciée.

## Bibliographie

CF les notes de bas de pages.

## Annexes

### *Les M.E.C.S*

Les **Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS)** sont des établissements sociaux ou médico-sociaux, spécialisés dans l'accueil temporaire de mineurs en difficulté. Ils fonctionnent en internat complet ou en foyer ouvert (les enfants sont alors scolarisés ou reçoivent une formation professionnelle à l'extérieur).

Le placement en MECS a notamment lieu dans les cas de violence familiale (physique, sexuelle ou psychologique), de difficultés psychologiques ou psychiatriques des parents, de problème d'alcoolisme, de toxicomanie, de graves conflits familiaux, de carences éducatives, de problèmes comportementaux de l'enfant, de l'isolement en France d'un enfant étranger...

Les Maisons d' Enfants à Caractère Social sont soit des structures privées gérées par des associations ou des fondations, soit des établissements publics.

Les MECS relèvent de la compétence du Conseil général, qui donne l'habilitation pour recevoir des enfants relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

Les MECS sont également financées par le Conseil Général, par le biais du prix de journée.

#### *Liste des entretiens pour la définition des thématiques (question ouverte)*

26 décembre 2014 – E Messier, Psychosociologue, Montréal

03 janvier 2015 – F. Laffy, psychologue, Paris

03 et 04 janvier 2015 – panel de personnes à Antony à la sortie de la gare RER. Tous CSP confondues. La question était posée de manière globale : « pensez-vous que la violence existe dans les maisons d'enfants à caractère social ? »

11 janvier : H. Félice – Educatrice spécialisée MECS Ménilmontant.

Janvier – Février – 2 moniteurs éducateurs. MECS

Mars – Educateurs spécialisés + 1 moniteur éducateur stagiaire. MECS

Mars – Chef de service, Psychologue, éducateurs spécialisés – MECS

Question :

Quels liens peuvent-ils exister entre la violence physique et verbale et l'environnement psychosocial chez les jeunes placés en maisons d'enfants à caractère social.

## Thématiques dégagées

1. Reproduction de la violence familiale.
2. Cadre et repères non transmis par les parents.
3. Pathologies psychiques des parents (addictions..).
4. Pathologies psychiques de l'enfant.
5. La violence du placement.
6. La banalisation du passage à l'acte.
7. Le phénomène de bandes.

### *Deuxième questionnaire posé aux mêmes interlocuteurs.*

#### Questions :

1 - quelle structure familiale serait-elle plus propice à générer des violences en son sein ?

- monoparentale
- recomposée
- homosexuelle
- générationnelle
- nucléaire
- autre ethnie
- fratrie +++

2 - à travers quelles relations pourrait-elle davantage s'exprimer ?

- parents -> parents
- Parents -> enfants
- enfants -> parents
- enfants -> enfants

3 - quel serait le milieu vers lequel elle pourrait s'exporter à court terme ?

- école
- institution (type MECS)

4- dans ce milieu, qu'est ce qui pourrait la favoriser.

- les pairs
- les bâtiments
- les personnels

Résultats :

1. monoparentale, recomposée, fratrie +++
2. parents -> enfants.
3. Institution puis école.
4. Les pairs.